



LE CAMP DE BRENS:
histoire et mémoires

Le Nouveau Lien
N° 1 Janvier 2024

Site: <https://www.campdebrens.fr> contact: associationcampdebrens@gmail.com

Sommaire

- **Invitation à l'Assemblée Générale** du 3 février 2024page 2
- **21^{ème} Journée Internationale des femmes** le 9 mars 2024 :
 - Présentation de la conférence de Geneviève Dreyfus-Armand.....page 3
- **Voyage à Aix-en-Provence**, par Remi Demonsant
 - Rencontre avec Nuria Morpage 6
 - Visite du Camp des Milles pages 7 à 10
- **Liens entre les camps de Brens et St-Sulpice**, par Michel de Chanterac.....page 10
- **Hommage à Marie-Louise Roubaud**, article de Dominique Delpiroux.....page 12
- **Le Maquis d'Ornano**, compte-rendu par Michel de Chanteracpage 14
- **Prix de l'Initiative mémorielle**, par Remi Demonsant.....page 15
- **Agenda et infos**
 - Prochaines manifestations, projet de voyage au Camp des Milles.....page 17
- **Appel de cotisations, bulletin d'adhésion**page 18

Composition du bureau et du conseil d'administration

Présidente d'honneur : Nuria Mor

Président : Remi Demonsant, Président-adjoint : Michel de Chanterac

Secrétaire : Geneviève Chorthey, Secrétaire-adjoint : Jérôme Bertin

Trésorière : Jeannine Audoye, Trésorière-adjointe : Betty Fournier

Membres : Norbert Barbance, Eric Bruguière, Thierry Mulin, Ginette Vincenot

Invitation à l'assemblée générale

Elle se tiendra le 3 février 2024 à 15 heures, à la Maison des associations à Brens

460, route de Cadalen (*tourner au cimetière, local en contrebas de l'ADMR*)

A l'ordre du jour :

- ✓ Rapport d'activité par Remi Demonsant, président
- ✓ Bilan financier par Jeannine Audoye, trésorière,
- ✓ Rapport moral par Michel de Chanterac, président-adjoint
- ✓ Projets pour 2024 par Betty Fournier, secrétaire-adjointe
- ✓ Elections au Conseil d'administration
- ✓ Questions diverses

Cette assemblée générale est un moment très important pour l'avenir de notre association et pour le suivi de nos activités. Elle est ouverte à tous, aux adhérents, dont le vote sera sollicité, comme à ceux qui désirent s'informer et découvrir notre association.

En espérant que notre conseil d'administration s'étoffera par l'arrivée de nouveaux membres, nous comptons sur votre fidélité et votre présence à cette réunion annuelle au terme de laquelle nous aurons le plaisir de partager avec vous le verre de l'amitié.

Camp de Brens : histoire et mémoires

Je soussigné, e

Adhérent,e de **Camp de Brens, histoire et mémoires**, donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

.....
Afin que celui-ci puisse me représenter lors de **l'assemblée générale ordinaire** du 3 février 2024, qui se tiendra à 15 heures à la Maison des associations de Brens.

Le ou la mandataire nommé,e ci-dessus prendra part aux délibérations et aux résolutions qui seront énoncées à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à Le/...../.....

Signature du mandant

21^e Journée Internationale des Femmes

L'éminente historienne Geneviève Dreyfus-Armand sera l'invitée d'honneur de notre 21^e *Journée Internationale des Femmes*, le 9 mars 2024 dans l'après-midi à l'Auditorium Dom Vayssette de Gaillac.

Docteur en histoire, elle est spécialiste des questions migratoires – notamment de l'exil républicain espagnol¹ – et de l'histoire politique et sociale française. Conservateur général des bibliothèques, elle a dirigé entre 1998 et 2009, la Bibliothèque de Documentation internationale contemporaine (BDIC) et le Musée d'histoire contemporaine. A la BDIC devenue La Contemporaine, elle a notamment accueilli l'ensemble des archives de la CIMADE qui ont été classées sous sa direction. C'est d'ailleurs à l'occasion du 70^e anniversaire de la CIMADE en 2009 à Pau qu'Angelita Bettini del Rio et moi-même, nous avons eu le plaisir de faire sa connaissance et notamment de participer à une table ronde d'historiens, de témoins et de responsables d'associations que Geneviève animait avec rigueur et empathie. Samedi 9 mars, elle viendra nous donner une conférence à partir de ses livres :

- *Septfonds 1939-1944. Dans l'archipel des camps français*, Éditions Le revenant, 2019

- *Les Républicains espagnols à Rivesaltes. D'un camp à l'autre, leurs enfants témoignent*, Éditions Loubatières, collection Récits et Témoignages, 2020.

Geneviève Dreyfus-Armand nous fait l'amitié de nous donner un article de présentation de sa conférence élaborée spécialement pour notre association. Qu'elle en soit ici sincèrement remerciée.

Remi Demonsant

1939-1944 : les femmes réfugiées, entre internement, transferts forcés et déportations, l'exemple des camps de Septfonds et de Rivesaltes

Par Geneviève Dreyfus-Armand

Sans prétendre brosser un tableau général de la situation des femmes réfugiées en France pendant les six années allant du début de l'année 1939 à la fin de 1944, la conférence prévue le 9 mars prochain tentera – au travers de deux exemples de camps d'internement ou de « regroupement familial » – d'évoquer les destins collectifs et individuels des femmes assignées administrativement à résider dans deux lieux précis de privation de liberté. Ces lieux sont, d'une part, le camp de Septfonds, ouvert en mars 1939 dans cette petite ville de Tarn-et-Garonne, non loin de Montauban, pour rassembler des républicains espagnols exilés et, d'autre part, le camp de Rivesaltes, ouvert en janvier 1941 dans les Pyrénées-Orientales pour des familles étrangères, espagnoles ou juives, et des Tsiganes français².

¹ *Les camps sur la plage, un exil espagnol* (Éditions Autrement, Collection Français d'ailleurs, peuple d'ici, 1995) co-écrit avec Émile Temime, est un livre pionnier en ce qu'il a attiré l'attention du public sur ce "lieu symbole" (selon l'expression de l'éditeur Henry Dougier) que furent ces plages du Roussillon sur lesquelles ont été internés à partir de février 1939 plusieurs centaines de milliers de Républicains espagnols (femmes et hommes) dans des camps improvisés avec des conditions sanitaires particulièrement désastreuses.

² *Septfonds, 1939-1944. Dans l'archipel des camps français*, Perpignan, Le Revenant éditeur, 2019, 440 p. et *Les Républicains espagnols à Rivesaltes. D'un camp à l'autre, leurs enfants témoignent*, Villemur-sur-Tarn, éditions Loubatières, coll. Récits et Témoignages du Mémorial du camp de Rivesaltes, 2020, 239 p.

Le camp de Septfonds fit partie de cette « deuxième génération » de camps d'internement créés à la hâte dans divers départements méridionaux pour désengorger les camps surpeuplés du Roussillon où les républicains espagnols réfugiés avaient d'abord été parqués – Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien, Le Barcarès – à la suite du grand exode de près de 500 000 personnes survenu en janvier et février 1939. À l'issue d'une véritable guerre d'extermination menée par des généraux rebelles à la jeune République, aidés militairement par l'Italie fasciste et par l'Allemagne nazie, et malgré une courageuse résistance, il ne restait plus aux vaincus qu'à chercher asile dans le pays voisin pour sauver leur liberté ou leur vie. Mais la France n'était plus la terre d'asile des années 1920 et venait de se doter d'une législation répressive à l'encontre des étrangers ; le décret du 12 novembre 1938 prévoyait l'internement des étrangers « indésirables » ne trouvant pas de pays pour les accueillir. Les républicains espagnols furent les premiers réfugiés auxquels ce décret fut appliqué. À la mi-février 1939, quelque 275 000 hommes furent internés dans ces « centres spéciaux » prévus par le décret et soumis à une surveillance militaire constante.



Geneviève Dreyfus-Armand © G. Dreyfus-Armand

Dans le camp de Septfonds, les internés étaient des hommes d'âge militaire, comme dans les autres camps de cette période, même si des femmes ont pu passer quelque temps dans certains d'entre eux. Ces hommes – plus de 16 000 répertoriés et sans doute bien davantage – sortirent peu à peu du camp pour aller travailler dans des exploitations agricoles, des mines ou des usines soit par embauche individuelle soit par embauche collective dans les Compagnies de travailleurs étrangers (CTE) où l'enrôlement passa du volontariat à l'obligation. Les hommes envoyés travailler dans le Nord et l'Est à la fortification défensive des frontières, notamment à la Ligne Maginot se trouvèrent très exposés lors de l'offensive allemande du printemps 1940 : les prisonniers, détenus dans des *stalags* avec les militaires français, y furent sélectionnés par

la Gestapo et déportés à Mauthausen dès août 1940, faisant ainsi des républicains espagnols les premiers déportés vers le Reich à partir du territoire français.

Des réfugiées espagnoles furent placées à proximité du camp de Septfonds dans l'un des centaines de « centres d'hébergement » improvisés par les pouvoirs publics dans 77 départements pour loger les civils, femmes, enfants et hommes âgés. Mais également, des femmes espagnoles pourront être internées à partir de 1941 dans une partie du camp réservée aux « indésirables en surnombre dans l'économie nationale ».

D'autres femmes feront un séjour très bref dans le camp après la grande rafle qui, le 26 août 1942, arrêta dans le département de Tarn-et-Garonne et dans le Lot voisin des Juifs étrangers afin de répondre aux demandes allemandes faites au gouvernement du maréchal Pétain. Ces femmes, accompagnées de leurs maris et de leurs enfants – le plus jeune avait 2 ans – furent transférées le 3 septembre suivant en zone occupée, dans le camp de Drancy et, quelques jours après, déportées à Auschwitz, où elles seront pratiquement toutes assassinées à leur arrivée.

Ainsi, après la déportation, le 24 août, de 84 hommes du Groupement de travailleurs étrangers (GTE) n° 302 – les nouvelles structures d'embrigadement des étrangers mises en place par le gouvernement de Vichy –, 213 personnes partirent de Septfonds pour Auschwitz. Près de 300 Juifs étrangers furent ainsi déportés depuis Septfonds, sans compter ceux transférés aux camps de Gurs et de Rivesaltes pour être également déportés.

Quant au camp de Rivesaltes, il fut prévu par l'État français pour rassembler des familles réfugiées comprenant des enfants de moins de 14 ans, inaptes au travail. Une partie du camp était réservé aux hommes, immédiatement incorporés dans des GTE et envoyés travailler à l'extérieur. Les femmes se retrouvèrent ainsi avec leurs enfants jeunes à devoir gérer la vie quotidienne marquée par la précarité, la promiscuité, l'insalubrité et la faim. Dans ce lieu glacial en hiver, torride en été, la mort rôdait, notamment autour des enfants les plus jeunes tenaillés par la faim et frappés par les maladies. Durant toute la vie du camp de Rivesaltes – il ferma en novembre 1942 sur ordre des Allemands – les Espagnols formaient plus de la moitié des effectifs des internés, quelque 17 500 personnes, suivis de près par les Juifs étrangers.

Pour les Espagnoles, Rivesaltes n'était pas le premier camp depuis 1939 mais, bien souvent, une étape provisoire après un périple de deux années en France, de centres d'hébergement en camps, avec des transferts multiples et imposés. Avec parfois la menace d'un renvoi en Espagne franquiste. Cette errance et l'angoisse qui en découlait étaient partagées avec les femmes étrangères considérées comme juives par le régime de Vichy et internées à ce titre dans ce camp : réfugiées provenant de pays intégrés dans le III^e Reich – Allemandes, Autrichiennes, Polonaises, Tchèques – internées parfois depuis septembre 1939 comme ressortissantes de puissances ennemies ou depuis octobre 1940 avec la promulgation du statut des Juifs. Le camp du Roussillon ne fut pas le dernier pour les femmes qui y étaient internées et y résidaient encore lors de sa fermeture : elles furent pour beaucoup transférées à Gurs, dans le département des Basses-Pyrénées, aujourd'hui Pyrénées-Atlantiques, près de Pau.

Le camp de Rivesaltes devint en septembre 1942 le centre interrégional de rassemblement des Juifs étrangers de zone « libre ». Mais, dès les 11 et 23 août 1942, des convois de déportation emportèrent des internés vers Drancy et Auschwitz ; sept autres convois suivirent les 1^{er}, 4, 14, 21 et 28 septembre puis les 5 et 20 octobre 1942. Peu de femmes survécurent sur les 2 289 Juifs déportés depuis Rivesaltes.

Pendant la guerre mondiale, le sort des hommes réfugiés fut marqué par de multiples internements, le travail souvent forcé, les tâches rudes et pénibles ou l'engagement militaire – dans la Légion étrangère ou dans les régiments de marche de volontaire étrangers – mais ils retrouvèrent nombre de leurs compagnes dans la Résistance contre l'occupant nazi qu'ils avaient combattu ou fui dans leurs pays d'origine. Dans les réseaux de passage clandestin des Pyrénées, dans les mouvements français de Résistance ou dans les structures résistantes composées essentiellement d'étrangers – comme les FTP-MOI³ ou les groupes de guérilleros – hommes comme femmes participèrent à la libération de leur pays d'exil et connurent pareillement la déportation politique dans les camps nazis.

Si le sort des femmes réfugiées ne fut guère différent de celui des hommes également considérés comme « indésirables » sous la III^e République ou, sous Vichy, « en surnombre dans l'économie nationale », la spécificité de leurs itinéraires tient notamment dans le fait que, dans les refuges ou dans les camps, elles ont eu la responsabilité des enfants et, bien souvent, ont été amenées à se battre pour leur survie. Véritables « mères courages », elles firent preuve d'imagination pour assurer la protection et la santé de leurs enfants. Les témoignages de ces derniers devenus adultes l'attestent. Énergiques et inventives, elles ont aussi fait preuve de solidarité et se sont révoltées contre l'injustice.

Voyage à Aix-en-Provence

Par Remi Demonsant

En septembre dernier, il m'a été donné de faire deux rencontres exceptionnelles à Aix-en-Provence qui m'ont profondément marqué.

Tout d'abord, ce fut la rencontre avec Nuria Mor, présidente d'honneur de notre association, et grande amie d'Angelita Bettini del Rio avec qui elle a partagé l'internement au camp de Brens. Dans son livre autobiographique *Qui de tu s'allunya - Qui s'éloigne de toi*⁴, elle raconte notamment son accueil aussi inattendu qu'émouvant à Brens par sa mère et sa grande sœur Montserrat qui avaient été arrêtées avant elle et dont elle restait sans nouvelles. Toutes deux avaient été d'abord internées au camp de Rieucros puis avaient été transférées à la mi-février 1942 au camp de Brens avec leurs camarades d'infortune. Avec Angelita et quelques autres jeunes filles espagnoles, elle fonde le "Club des Pitchounettes" qui s'efforce d'animer la grisaille du camp.

Nuria m'a reçu dans son bel appartement implanté dans un parc à proximité du centre d'Aix où elle vit seule grâce aux aides mises en place par ses six enfants qui l'entourent de leur amour et de leurs bons soins. Si Nuria n'est plus à proprement parler une pitchounette, elle en conserve à 102 ans – ce 13 janvier. Joyeux anniversaire, chère Nuria ! – la volonté et la joie de vivre ainsi que la vivacité d'esprit et son intérêt profond pour les autres. Elle se porte comme un charme, exception faite de la baisse de sa vue qui lui interdit la lecture et l'écriture qui étaient pour elle si importantes. Elle remédie quelque peu à son impossibilité de lire par l'écoute de livres audio. Par ailleurs, son goût pour l'écriture nous a été révélé par son autobiographie.

³ Francs-Tireurs et Partisans de la main-d'œuvre immigrée.

⁴ Ce livre que nous vous conseillons chaleureusement a été réédité par *Les éditions du camp de Brens* en 2018. Il est encore disponible auprès de l'association



Nuria Mor chez elle en septembre 2023 ©Remi Demonsant

Ébloui par son dynamisme, je me suis enhardi à lui proposer de l’emmener visiter le Site-Mémorial du Camp des Milles. Elle a hésité un peu puis m’a répondu qu’elle préférerait y aller avec ses filles qui savent précisément ce qu’elle peut ou ne peut pas voir. Je lui ai également demandé de la part d’Odile Boyer, directrice-adjointe du Site-Mémorial, s’il lui serait possible de témoigner au Mémorial de son internement au camp de Brens. Comme une évidence, Nuria en a accepté le principe dans la mesure où elle serait amenée sur place et accompagnée chez elle.

Cette brève allusion au Site-Mémorial du Camp des Milles me permet la transition vers cette autre rencontre exceptionnelle d’une toute autre nature avec ce Mémorial qui est devenu pour moi le modèle de l’*Historial de l’Internement, de la Déportation et de la Résistance* que notre association souhaite implanter au plus près du site du camp de Brens. En effet les concepteurs – autour de l’universitaire président fondateur de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation Alain Chouraqui⁵ – de ce lieu d’histoire, de mémoire et de pédagogie citoyenne ont su ne pas se contenter de l’ancrer exclusivement dans son passé historique et mémoriel pourtant particulièrement riche et intéressant pour l’ancrer aussi dans le présent de notre société contemporaine.



Site-Mémorial du camp des Milles

Le camp des Milles a été créé dans les vastes bâtiments d’une ancienne fabrique de tuiles en 1939 par la III^e République. Jusqu’à sa fermeture en 1942, le régime de Vichy en a fait un camp de transit puis de déportation vers le camp d’extermination d’Auschwitz-Birkenau. Y ont été internées plus de 10 000 personnes originaires de 38 pays.

⁵ A la librairie du Mémorial se trouve son livre de référence sur la démarche réflexive du Site-Mémorial, *POUR RÉSISTER à l’engrenage des extrémismes, des racismes et de l’antisémitisme*, Éditions Le cherche midi, 2015 ; ce livre a été distingué du Prix Seligmann contre le racisme, l’injustice et l’intolérance 2016.

Les conditions de vie y étaient particulièrement difficiles. Les internés ne disposaient que de 40 centimètres de large pour dormir dans les fours à tuiles, dans des conditions d'hygiène déplorable. Dès qu'ils en sortaient, ils étaient plongés dans les vifs courants d'air prévus pour le séchage des tuiles et vivaient dans une épaisse couche de poussière d'argile qui asséchait leurs corps.

Plus de 2 000 Juifs ont été déportés du camp des Milles dont plus d'une centaine d'enfants et adolescents. Le plus jeune n'avait qu'un an.

Seul camp français resté intact parmi les 242 que comptait le pays, il devient accessible au public à l'été 2012 avec l'ouverture du Site-Mémorial.

La visite du camp s'effectue en trois volets dédiés à la connaissance, à l'émotion et à la réflexion. Tout d'abord un volet historique présentant l'histoire du camp, son contexte local, national, européen et mondial. Contrairement à de nombreux autres camps, celui des Milles n'a pas été créé ex nihilo. Dans la Tuilerie, le visiteur évolue dans ce qui fut un camp abrité par une usine. Ensuite, il s'agit d'un volet mémoriel permettant au public de visualiser les traces laissées par les internés ainsi que les lieux historiques ayant servi à l'internement et à la déportation, dans et autour du bâtiment principal de la tuilerie.



*Intérieur d'un four à tuiles décoré servant de dortoir
©Remi Demonsant*

On peut notamment admirer les fresques peintes par des internés pour égayer le réfectoire des gardiens du camp. Enfin il s'agit du volet réflexif qui est sans aucun doute le plus original et le plus novateur. Y sont présentées des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes – préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité... – qui conduisent au pire. On y trouve aussi un espace dédié aux "actes justes" de résistance et de sauvetage.



AUGUSTE ET MARIE-JEANNE BOYER

Auguste Boyer, habitant des Milles, est gardien au Camp des Milles depuis le printemps 1942. Il aide plusieurs familles à s'évader au cours de l'été 1942. Il va jusqu'à les cacher chez lui, comme la famille Neiger, avec la complicité de Marie-Jeanne, sa femme. Pour ces faits, il est suspendu de ses fonctions en septembre avec trois autres gardiens.

Le 2 décembre 1981, Yad Vashem décerne à Auguste et Marie-Jeanne Boyer le titre

Les gardiens Auguste et Marie-Jeanne Boyer, Justes parmi les nations ©Remi Demonsant



Réfectoire des gardiens décoré par des internés ©Remi Demonsant

Ce 3^e volet est destiné à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face à la permanence des grandes questions éthiques soulevées par le traumatisme civilisationnel de la Shoah et par les autres crimes contre l'humanité de la dernière guerre, notamment contre les Tsiganes et plus généralement par l'autoritarisme et le totalitarisme. Ainsi que l'indique Cyprien Fonvielle, directeur du site : *"L'objectif est de comprendre comment une société peut décider de tuer une partie de sa population, par quels mécanismes cela passe. Et de vous faire comprendre que chacun peut résister, à sa manière."*

Voici comment le site internet du Site-Mémorial du Camp des Milles présente cette éducation citoyenne :

Ce troisième volet est destiné, en s'appuyant sur la force évocatrice de ce lieu imposant et sur le travail scientifique accumulé depuis la guerre, à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face à la permanence des grandes questions éthiques soulevées par le traumatisme civilisationnel de la Shoah dont ce lieu rend compte, par les autres crimes contre l'humanité de la dernière guerre, contre les Tsiganes notamment, et plus généralement par l'autoritarisme et le totalitarisme.

Jusque-là, le visiteur s'est trouvé confronté au passé et à son poids émotionnel. Avec le volet qui s'ouvre, la mémoire-révérence devient mémoire-référence : le visiteur est invité à dépasser la distance qui le sépare du passé pour amorcer une réflexion pluridisciplinaire sur le présent et l'avenir prenant appui sur l'expérience historique.

Bien entendu, tout lieu de mémoire concourt à l'éducation, voire à l'éducation civique. Mais ce volet, baptisé "Comprendre pour demain", se veut ainsi être un temps réflexif complémentaire et largement innovant sur un lieu de mémoire. L'expérience semble montrer en effet que l'émotion sur le passé, l'information historique ou la référence rhétorique aux "leçons de l'histoire" ne suffisent pas ou plus toujours pour identifier et combattre les expressions sans

cesse renouvelées du racisme, de l'antisémitisme, du fanatisme et de l'intolérance. Il s'agit donc de susciter chez le visiteur une compréhension plus intime des situations et une réaction intellectuelle constructive en le faisant passer par les diverses étapes d'un parcours chronothématique qui propose des matériaux ou des résultats relevant d'approches et de disciplines variées, en plus de l'histoire.

À partir de l'histoire spécifique du lieu, le caractère universaliste des éléments présentés sera illustré par les autres génocides avérés, arménien et rwandais. Dans cette perspective, trois grands thèmes de réflexion ont été définis par le Comité de pilotage : les résistibles engrenages des intolérances ; le basculement de la démocratie à l'autoritarisme ; la responsabilité individuelle et collective face au crime de masse. Cette étape réflexive, en relation directe avec la connaissance acquise dans les salles précédentes, peut s'apparenter à une station expérimentale au cours de laquelle, par divers moyens pédagogiques (films, archives sonores, création de scénarii, présentation de résultats scientifiques, dispositifs interactifs divers...), le visiteur participe au décortiquage des mécanismes individuels et collectifs qui conduisent de la haine ordinaire au crime contre l'humanité, mais aussi de l'indifférence à la résistance. Il doit se trouver confronté à des situations historiques, mais aussi à des postures, à des schémas mentaux, à des réflexes intellectuels qui peuvent lui être familiers et dont il pourrait mesurer dès lors avec plus d'acuité les conséquences sociales, heureuses ou dangereuses.

Cette visite a été pour moi d'autant plus intéressante qu'elle a été guidée sur mesure et animée avec professionnalisme et conviction par Charlotte Mège, assistante de direction du Site-Mémorial⁶. Qu'elle en soit ici sincèrement remerciée.

Ce compte-rendu de visite est loin d'être exhaustif tellement ce lieu est riche et foisonnant en diverses propositions, dont de nombreuses expositions permanentes. Certaines sont présentées en extérieurs tels le *Chemin des Déportés*, le *Wagon Souvenir* sur le lieu de départ des convois ainsi que l'impressionnante exposition des 18 Justes parmi les Nations qui ont sauvé de la Déportation des internés juifs du camp. Parmi eux, des pasteurs protestants et des ecclésiastiques catholiques (des religieux, des prêtres, un curé et un évêque) mais aussi un couple de gardiens du camp et un directeur de clinique, un directeur de tannerie et le directeur d'un home d'enfants.

Des liens entre les camps de Brens et de Saint-Sulpice

Par Michel de Chanterac

Une cérémonie a lieu tous les ans début septembre devant la stèle du camp de St-Sulpice, au lieu-dit « Les Pescayres ». Elle est organisée par la municipalité de cette ville et la préfecture du Tarn. Une chorale interprète le Chant des marais et le Chant des partisans.

Jusqu'en 2021, un responsable de l'Association départementale des Anciens Combattants de la Résistance (ADACR) intervenait, mais, depuis cette date, cette organisation a été interdite de prise de parole, malgré une demande officielle à la municipalité. Il n'y a pas d'association pour défendre la mémoire et l'histoire de ce camp, le plus grand du département

⁶ Charlotte est également fille de Pierre Mège et petite-fille du couple de résistants du Groupe Vendôme du Gaillacois : Renée Taillefer et Robert Mège. C'est elle qui avait préparé cet été la participation de la directrice-adjointe du Site-Mémorial, Odile Boyer aux Cérémonies de la Libération de Gaillac et des villages avoisinants, avec notamment le dépôt de la gerbe du Site-Mémorial du Camp des Milles devant la stèle du camp de Brens.

(4 600 internés). Il internait des syndicalistes et des communistes dont un certain nombre seront réquisitionnés dans les chantiers de l'Atlantique, partiront au STO, seront déportés vers les camps algériens.

Rappelons qu'à Brens, il y a toujours une intervention le 20 août de responsables de notre association. D'abord Charles Couchet et Renée Taillefer Mège, puis un adhérent de « L'association pour perpétuer le souvenir des internés des camps de Brens et Rieucros » devenue « Camp de Brens, histoire et mémoires ». Or, il existe des liens entre les deux camps, qui méritent d'être connus au-delà d'un petit cercle d'initiés. Bien sûr, la rafle du 26 août 1942 : 223 juives et juifs raflés dans le département se retrouvent au « centre de regroupement et de triage » de St-Sulpice, dont plus de la moitié viennent du centre d'assignation à résidence de Lacaune et du camp de concentration de Brens. Dans les discours officiels, cela n'apparaît pas. Un autre oubli, c'est la déportation, le 28 juillet 1944, de 623 internés vers Buchenwald, organisée par l'intendant régional de police Pierre Marty.

Ce personnage mérite d'être connu, au même titre que René Bousquet, Cheneaux de Leyritz, Darquier de Pellepoix... A la tête d'une brigade appelée « brigade sanglante », il arrêtait, torturait, exécutait des patriotes sans aucun jugement ; il était pire que la milice qui prononçait une sentence après passage en Cour martiale. Pierre Marty, responsable d'exécutions sans nombre, a rejoint en août 44 à Sigmaringen les résidus de l'Etat français. Le chef du « gouvernement », Fernand de Brinon, le nommera directeur de la police française ! En 1948, il devra répondre de ses agissements devant la Cour de justice de Toulouse, il sera condamné à mort et exécuté. Un autre lien entre les deux camps de Brens et St-Sulpice ne doit pas être passé sous silence. « La baraque 21 », située depuis l'évasion massive de Castres en 1943 à la prison de Gaillac, sera libérée le 12 juin 1944 par des résistants du groupe Vendôme, des FTP et des guerrilleros espagnols. Dans le groupe Vendôme, il y avait une certaine Renée Taillefer, résistante reconnue et future trésorière de notre association.

Il ne serait pas sans intérêt que ces faits soient rappelés lors de la cérémonie de septembre.



Cérémonie du 9 septembre 2023 ©Geneviève Chortey

Marie-Louise Roubaud nous a quittés

C'est avec émotion que nous avons appris le décès de Marie-Louise Roubaud fin septembre dernier. Notre association l'avait invitée le 9 mars 2013 à l'occasion de sa 11e *Journée Internationale des Femmes*.

Il s'agissait pour elle de témoigner aux côtés d'Angelita Bettini del Rio – qui éprouvait une vive admiration pour elle –, Catherine Heurteux Péreyga⁷ et Elisa Martin Pradal pour la présentation du livre *Les Espagnols en France, une vie au-delà des Pyrénées*⁸ de Bruno Vargas et Didier Debord.

En guise d'hommage, nous reproduisons ci-dessous, avec l'autorisation de La Dépêche du Midi, l'article de Dominique Delpiroux intitulé *Marie-Louise Roubaud, l'adieu à une grande plume de La Dépêche du Midi* paru le 26 septembre dernier.

Remi Demonsant

Journaliste, écrivaine, éditorialiste à *La Dépêche du Midi*, **Marie-Louise Roubaud** vient de nous quitter à l'âge de 85 ans. Elle était une grande plume et une combattante.

Il émanait d'elle une telle énergie que le temps ne semblait pas avoir de prise sur ses traits. On n'imaginait donc pas qu'elle puisse un jour disparaître. Et pourtant, Marie-Louise Roubaud, nous a quittés lundi soir, dans sa chère maison de Belcastel (Tarn) : elle aurait eu 85 ans le 30 septembre. C'est une de ces vilaines maladies neurodégénératives qui l'a emportée avec brutalité. Journaliste, éditorialiste, écrivaine, elle aura, pendant plus d'un demi-siècle, marqué de son érudition, de son talent et de sa sensibilité les colonnes de *La Dépêche du Midi*.

L'exil dès l'enfance

Marie-Louise était née en 1938 à San Juan de las Abadejas, en Catalogne. C'est le grand fracas de la Guerre d'Espagne, et l'enfant est au cœur de la tourmente. Sa mère est obligée pour la protéger de la confier à une tante. Ainsi, la petite fille va se retrouver à Toulouse, séparée de sa mère jusqu'à ses 12 ans. Une histoire déchirée qu'elle racontera, bien des années plus tard, dans son livre *L'Exil en héritage*. Une maman qui, en ces temps de terreur franquiste, avait traversé les Pyrénées de nuit et à pied pour la rejoindre.

Marie-Louise se fonde dans l'ambiance toulousaine, et après ses études au lycée Ozenne, elle trouve son premier emploi au service de la comptabilité de *La Dépêche du Midi*, en 1959. Très vite, le chef comptable comprend qu'elle n'a pas le moindre goût pour les chiffres, en revanche, elle a "de la verve !"

Ainsi, la jeune "comptable" intègre la rédaction et devient journaliste sous la houlette d'un rédacteur en chef charismatique, René Mauriès (Prix Albert-Londres en 1956). Sa "verve" explose dans l'écriture. Au sein du service des Arts et Spectacles, puis, plus tard, à la Magazine du Dimanche, "Marilou", comme tout le monde l'appelait affectueusement croise les stars des années 60-70. Elle a des rapports privilégiés avec quelques-unes, comme Claude Nougaro ou Léo Ferré. Ses articles sont pertinents, malicieux, délicieux. Très vite, elle devient

⁷ Catherine Heurteux Péreyga est l'auteure et l'éditrice du livre de témoignage d'Angelita Bettini del Rio, *Comment j'ai résisté à Pétain*, disponible auprès de l'association

⁸ Éditions de l'Attribut, Toulouse, 2010 (<https://editions-attribut.com/product/les-espagnols-en-france/>)

un exemple, une référence pour l'ensemble de la rédaction. C'est une journaliste dans l'âme, brillante, infiniment cultivée et finement instinctive.

Fidèle aux exilés espagnols

Son caractère bien trempé, elle le met au service de ses engagements : elle sera toujours fidèle à ces exilés espagnols, ses frères de "Retirada", toujours féministe, toujours progressiste, sans oublier une passion pour les chats et les chiens. Une grande plume, une belle âme, une combattante vient de s'arracher à notre immense affection.



Marie-Louise Roubaud ©DDM Valentine Chapuis

"Républicaine et laïque"

"Marilou, c'est tout notre cœur et tout notre amour", a réagi ce mardi Jean-Michel Baylet, PDG du groupe "La Dépêche du Midi", à l'annonce du décès de celle qui fut une collègue et une amie lorsqu'il était journaliste. Il se souvient de ses convictions républicaines et laïques héritées de son histoire personnelle, et sur lesquelles elle n'a jamais transigé. "Son cœur était à La Dépêche dont elle a continué de signer les éditoriaux après son départ à la retraite. Elle a passé sa vie avec nous, et nous avec elle. Son décès est un grand malheur et une grande perte", a ajouté Jean-Michel Baylet. Ses obsèques auront lieu lundi 2 octobre à 10 heures au cimetière de Belcastel, dans le Tarn, où elle reposera aux côtés de sa tendre maman.

Dominique Delpiroux

Le Maquis d'Ornano

Par Michel de Chanterac

Le 14 octobre 2023, Patrice Castel présentait à Gaillac une conférence sur le « maquis d'Ornano », situé dans la région de Penne dans le Tarn-et-Garonne. Patrice Castel était depuis longtemps connu de notre association, étant enseignant à ce qui est devenu l'Inéopole de Brens. L'orateur a présenté un panorama complet et très documenté sur le maquis, premier maquis militaire de « l'Armée secrète », créé le 29 août 1943, et regroupant 40 réfractaires au STO.

Il faut rappeler que « l'Armée secrète » était l'émanation des Mouvements Unis de la Résistance (MUR) regroupant trois mouvements de résistance dans la zone sud : « Libération-Sud » de d'Astier de la Vigerie, « Combat » de Pierre Frenay et « Franc-Tireur » de Jean-Pierre Lévy. Ce dernier groupement est surtout connu pour avoir accueilli le grand historien Marc Bloch, entré en résistance à 56 ans. Il avait six enfants, il sera exécuté par la Gestapo alors qu'il était responsable des MUR en zone R1. Rappelons aussi que l'historienne Elerika Leroy avait donné une conférence à Gaillac sur François Verdier, responsable régional des MUR dans la région de Toulouse, assassiné en forêt de Bouconne par la Gestapo en janvier 1944.

Patrice Castel a présenté de façon très vivante cette résistance sous le triptyque « mémoire, histoire, transmission ». Il a fait référence à Gilbert Badia, qui était venu à Brens il y a plus de 20 ans pour nous parler des résistants allemands en France, comme Gerhard Leo, Peter Gingold et Dora Schaul. Gilbert Badia récusait le terme de « devoir de mémoire » et parlait davantage de « travail d'histoire » pour *approcher la vérité et lutter contre le révisionnisme*. C'est dans cet esprit que Patrice Castel a évoqué le maquis d'Ornano.

Le maquis était organisé pour récupérer des parachutages d'armes en liaison avec le « Service atterrissage et parachutage » (SAP) du « Service Operation Executive » (SOE, service secret anglais de Churchill) utilisant pour les parachutages un avion Halifax.

Durant l'hiver 1943, le maquis s'organise en unité de guerre. Dans la nuit du 21 mars 1944, lors de la récupération de containers d'un parachutage, deux colonnes allemandes composées de SS et de « mongols » attaquent le maquis de nuit, à 3h30 du matin. 29 maquisards se battent avec acharnement contre des soldats plus nombreux, équipés d'armes lourdes. Six jeunes maquisards y laisseront la vie, dont deux blessés qui seront achevés par l'occupant. Un monument sur le causse de Penne est érigé avec les 6 noms des résistants : « Ici, le 21 mars 1944, six jeunes résistants du maquis d'Ornano sont tombés face à l'occupant pour que vive la France ». Il faut noter que, paradoxalement, le parachutage, situé assez loin du cantonnement du maquis, a permis à un certain nombre de maquisards d'échapper aux colonnes allemandes.

Patrice Castel a aussi fait référence à un autre maquis d'obédience communiste (FTP-MOI) dirigé par André Delacourtie, jeune communiste qui a participé avec Angelita et Yves Bettini au lâcher de tracts sur le cortège de Pétain le 5 novembre 1940, qui est désormais reconnu comme premier acte de résistance à Toulouse.

Dans ce maquis, il y avait le premier président de notre association, Charles Couchet. Cette relation entre deux maquis très éloignés idéologiquement est à noter car, par exemple, le mouvement « Combat » de Pierre Frenay était très anticomuniste. D'autre part, dans leur lutte contre l'occupant, ils avaient une vision stratégique très différente. Les MUR n'envisageaient la lutte armée qu'après l'intervention des Alliés en France, et s'y préparaient. Ils étaient les seuls à recevoir des armes depuis l'Angleterre. Le général De Gaulle avait expressément interdit

de fournir des armes à la résistance communiste. L'exception qui confirme la règle est celle de Georges Guingoin, qui a reçu des armes par décision expresse de Churchill, parce que la résistance armée dans la région très rurale du Limousin avait débuté en 1941 et déstabilisait localement la machine de guerre nazie.

Les rescapés du maquis d'Ornano seront intégrés dans les FFI en septembre 1944. Ceux qui sont morts le 21 mars 1944 rejoindront dans notre mémoire collective, les Ravanel, François Verdier, Silvio Trentin, Angela et Yves Bettini, Marie-Louise Dissart, le commissaire Jean Philippe, Marcel Langer, Jean-Pierre Vernant, Missak Manouchian.

Cérémonie de remise du prix départemental de l'initiative Mémoirelle

Par Remi Demonsant

Onze mois après avoir été reconnue comme association d'intérêt général, notre association a été à nouveau distinguée le 2 novembre 2023 par le prix d'honneur d'initiative mémorielle 2023 par la Section du Tarn de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite à l'Hôtel de Ville d'Albi. Notre collègue du CA Betty Fournier a également participé à cette belle cérémonie qui s'est déroulée devant un public nombreux et attentif⁹ dans la Salle des Etats albigeois.



Remise du Prix de l'initiative mémorielle par Jean-Claude Zytka, président de l'ANMONM81 ©Claude Gantié

⁹Dans ce public, nous avons retrouvé Nicole Bellmas (la 1^{re} à gauche sur la photo), fondatrice et directrice (durant 37 ans) de la Maison des femmes d'Albi qui dès 2003 avait soutenu notre initiative de création à Gaillac de la *Journée Internationale des Femmes* en participant activement à ses premières éditions. Entre de nombreuses autres activités, elle est membre de l'ANMONM81.

L'ordre national du Mérite est un ordre honorifique français institué le 3 décembre 1963 par le général de Gaulle. Il a pour vocation de récompenser les "mérites distingués" rendus à la nation française et d'encourager les forces vives du pays. Sa création permet de revaloriser l'ordre national de la Légion d'honneur créé par Napoléon Bonaparte pour récompenser les "mérites éminents". La nomination dans l'ordre national du Mérite peut se faire par proposition ministérielle ainsi que par la procédure d'initiative citoyenne.

L'ANMONM81, en partenariat avec l'ONACVG du Tarn, décerne un Prix de "l'initiative mémorielle" destiné à tout public, organisme public ou privé, à titre individuel ou collectif qui se serait distingué dans le département par des initiatives remarquables relevant du domaine de la Mémoire. Son Jury comprenait des représentants de l'ANMONM 81, dont son président départemental Jean-Claude Zytka, d'associations d'anciens combattants (UDAC), du Souvenir français et de l'ONACVG, représenté par son directeur Eric Coupaye.

Parmi les six lauréats, deux avaient spontanément présenté leur candidature. Notre association avait été contactée cet été par Jean-Claude Zytka qui l'avait incitée à monter un dossier pour concourir à ce prix. De ces initiatives mémorielles, deux ont plus particulièrement retenu mon attention : Le Pèlerinage de la Mémoire présenté par André Houlès et l'hommage au Lieutenant Fernand Farssac présenté par le commandant de Groupement, le lieutenant-colonel Guichet.

Le 20 août, le groupe de résistants "Benjamin" arrive à Labastide Rouairoux, parmi lesquels une voiture transportant cinq résistants en armes. André Houlès alors âgé de 11 ans y voit son père vivant pour la dernière fois, qui sera tué le lendemain lors des combats aux Verreries-de-Moussans. Ce souvenir est resté depuis gravé dans la mémoire d'A. Houlès qui refait depuis plus de 75 ans le parcours du groupe de résistants jusqu'à l'attaque qui leur sera fatale. En hommage à son père et aux résistants tarnais de la Seconde Guerre mondiale, A. Houlès organise depuis plus de 15 ans, en Juin, le "pèlerinage de la mémoire" sur 3 jours comprenant 7 cérémonies mémorielles sur 3 départements : Aude, Hérault et Tarn

Le lieutenant-colonel Guichet a travaillé pendant deux années à constituer un dossier sur une figure tarnaise de la Résistance et de la Gendarmerie en vue de baptiser en son honneur la caserne du Groupement de Gendarmerie d'Albi. Le LT Fernand Farssac a créé un réseau de Résistance tarnais et a été reconnu "Juste parmi les nations" en 2003.

Ce projet a trouvé son aboutissement en marge de la cérémonie d'hommage aux héros du quotidien le 16 février 2023, au Groupement de Gendarmerie du Tarn. Une exposition a été organisée à cette occasion avec la famille Farssac et le Comité Yad Vashem sur le thème "Désobéir pour sauver". La mémoire du Lieutenant Fernand Farssac a ainsi été ravivée, sauvegardée, partagée, rappelée en exemple aux gendarmes et à la population tarnaise et au-delà.

Voici en complément d'information sa notice du Comité français de Yad Vashem :

Sous l'Occupation, l'adjudant Fernand Farssac était chef de la gendarmerie de Lautrec. Le Chantier Rural des Éclaireurs Israélites de France était installé dans un domaine du château des Ormes à Lautrec et dépendait donc de son autorité. Il abritait quelques dizaines de jeunes juifs français et étrangers, sous la direction administrative de Denise Gamzon. Pierre Kaufman était responsable du service de sécurité. Dès la fin de l'année 1941, une véritable

coopération s'instaura entre eux et Fernand Farssac. Une ligne de téléphone clandestine reliait la gendarmerie et le poste de garde du Chantier. Selon leurs témoignages, il a été établi qu'en août 1942 Fernand Farssac les a prévenus des arrestations imminentes de certains jeunes d'origine étrangère. Ainsi ont-ils pu se cacher à temps et échapper à la déportation.

De même, le 20 décembre 1942, Fernand Farssac a prévenu Gilbert Bloch, qui avait succédé à Gamzon, que 24 des jeunes du Chantier étaient recherchés et qu'ils devaient fuir immédiatement. En août 1943, il demanda un congé de maladie pour soigner un diabète. Il consacra son temps à la création du maquis Toutyva, positionné dans les environs de Saint-Julien du Puy.

Quelques mois plus tard, il plongea dans la clandestinité totale et fut porté déserteur par les autorités de Vichy. Ses activités dans la Résistance consistaient à former les combattants, à réceptionner des parachutages, à les mettre en lieu sûr pour ensuite les acheminer vers leurs destinataires. Ainsi a-t-il pu contribuer à la répartition d'un groupe de 70 jeunes juifs parmi les unités des maquis, par suite de la dissolution des fermes agricoles des EIF. Pierre Kaufman a aussi témoigné que grâce à Fernand Farssac, la Compagnie Marc Haguenau du maquis juif des Monts de Lacaune avait reçu des armes prélevées sur ces parachutages. Son fils Gérard Farssac, opérateur-radio, a rejoint le maquis avec son père. Son activité avait été motivée par la conviction de faire son devoir en sauvant des vies juives.

Agenda et infos

- ✓ Le 3 février, Assemblée générale à Brens
- ✓ Le 9 mars, 21^{ème} Journée Internationale des Femmes à Gaillac
- ✓ Le 26 avril, lecture-spectacle musical sur *Les enfants d'Izieu* à Gaillac
- ✓ Notre association est actuellement en train d'organiser un séjour de 2 à 3 jours à Aix-en-Provence, pour découvrir le Camp des Milles et visiter la ville, début avril.

Les personnes intéressées peuvent se manifester d'ores et déjà en nous adressant un mail à associationcampdebrens@gmail.com ou en laissant un message au 06.49.21.23.22.

Dès la mi-février, nous pourrons leur donner toutes les informations concernant le séjour (autocariste, tarifs, programme, etc...) et prendre les inscriptions.

Vous retrouverez, dans un prochain bulletin, la liste des livres à la vente avec le bon de commande.

CAMP DE BRENS
histoire et mémoires



Appel de cotisation

Grâce à votre soutien, persuadés de l'attachement que vous portez à notre association et aux activités que nous proposons tout au long de l'année, nous pourrions poursuivre les actions visant à perpétuer la mémoire du camp de Brens.

Nous vous rappelons que le montant de la cotisation a été fixé à à **15 € pour une personne** et **20 € pour un couple**. Nous vous invitons à renouveler votre adhésion par chèque à l'ordre de **Camp de Brens** envoyé à **Jeannine Audoye, 54 avenue Rhin et Danube - 81600 Gaillac**.

Dès réception de votre participation, nous vous adresserons votre carte d'adhérent (e).

✂ -----

Je soussigné (e) M. ou/et Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville

Téléphone :

Courriel

Demande à adhérer / ré-adhérer à **Camp de Brens : histoire et mémoires** et verse une cotisation d'un montant de€.

Je souhaite recevoir le bulletin :

Par mail : oui non

Par courrier postal : oui non

Date : Signature